



DTI

19 mai 2021

TRANSFORMATION DE LA DTI : C'EST PARTI !

Réuni le lundi 10 mai, le **CT de la DTI a donné un avis favorable à l'unanimité** (moins une abstention) au projet de nouvelle organisation présenté par l'administration. Plus rien ne devrait maintenant s'opposer à la suite de la procédure : signature du texte réglementaire par le DSNA, puis nomination des agents dans leur nouveau poste, soit par décision administrative pour ceux dont les activités sont peu ou prou inchangées, soit par une campagne d'AVE spécifiques pour les autres.

Tout au long des discussions préliminaires qui ont duré de nombreux mois, **FO s'est efforcée de veiller à ce que tous les agents de la DTI retrouvent un poste dans la nouvelle organisation, sans perte de salaire.** FO s'est en particulier intéressée à la bonne résolution de plusieurs cas individuels, et a également porté plusieurs revendications sur le volet social censé accompagner cette réorganisation. Hélas, compte tenu du contexte extrêmement défavorable, force est de constater que le bilan est particulièrement faible sur ce dernier point !

Malgré cela, **cette réorganisation présente un bilan positif pour de nombreux agents et pour l'encadrement dont les activités seront placées dans une organisation beaucoup plus claire et lisible, ce qui devrait largement diminuer les tensions internes et autres mal-être au travail, même si en ce domaine, la perfection n'existe évidemment pas. Enfin, cette nouvelle organisation est également porteuse d'opportunités de développement de carrière pour beaucoup, et ce quel que soit le corps d'appartenance. Pour ces deux raisons, FO a approuvé le projet de l'administration.**

Parmi les sujets d'inquiétude à surveiller, il y a notamment la mise en œuvre concrète de la réforme dont on espère que le contexte sanitaire ne compliquera pas d'avantage la situation/réalisation, avec une migration massive des agents et des AMO dans l'annuaire Angélique puis dans l'AD national et la modification associée des arborescences sur les serveurs internes de la DTI et dans Géode. Cela donne pas mal de sueurs froides sachant que certaines des actions nécessiteront vraisemblablement un retour sur site des agents. L'ensemble devant bien sûr être suivi d'une campagne de migration des bureaux, dont on commence seulement à entre-apercevoir la difficulté. **Tout cela dans un contexte de réorganisation des fonctions support de la DGAC, qui promet de les perturber au moment même où leur action sera nécessaire.**

Pour toutes ces raisons, il est malheureusement certain que la réorganisation de la DTI se traduira par des retards mesurables dans les projets en cours, malgré les poncifs lénifiants répandus par quelques représentants de l'administration au sujet d'une transformation sans aucun impact (mais y croient-ils eux-mêmes ?).

Enfin, il faudra bien un jour que l'administration s'interroge sur le nombre toujours plus élevé d'AVE ouverts à chaque campagne à la DTI, d'une trentaine au début des années 2000 à une quarantaine au début des années 2010 pour arriver presque à une cinquantaine aujourd'hui (et qui traduisent autant de "trous" dans l'organigramme), ainsi qu'à la magnifique pyramide des âges inversée. La présente réorganisation est basée sur l'hypothèse d'un effectif DTI (au moins) constant, FO n'oubliera pas de le rappeler en cas d'amnésie sélective du côté de la DGAC ...

